



LA CPAT INVITE LA POPULATION À RESPECTER LES MESURES SANITAIRES MISES À JOUR PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 7 JANVIER 2021 – À la suite de l'annonce du premier ministre du Québec, M. François Legault, concernant la mise à jour des mesures sanitaires à l'échelle de la province, les membres de la Conférence des préfets invitent la population à respecter les directives afin de mettre un terme à cette importante hausse des cas survenue dans les dernières semaines.

Bien que relativement épargnée depuis le début de la deuxième vague de la pandémie, l'Abitibi-Témiscamingue a connu, au cours des derniers jours, une augmentation marquée des cas de COVID-19.

Le président de la Conférence des préfets et préfet de la Vallée-de-l'Or, M. Martin Ferron, a d'ailleurs déclaré : « Nous respectons les décisions prises par le gouvernement et nous pensons qu'il est important que les gens adhèrent à cet effort collectif qui nous permettra de mieux nous en sortir sur le plan de la santé. Pour le moment, il est primordial de retrouver une stabilité en ce qui concerne la propagation de COVID-19 en Abitibi-Témiscamingue et à l'échelle provinciale. »

« Nous faisons face à une période critique de la pandémie au Québec et l'Abitibi-Témiscamingue n'y échappe pas. Ce "traitement-choc" qui vise à aplatir la courbe des nouveaux cas quotidiens est nécessaire pour protéger le réseau de la santé. C'est une question de maintien des soins, mais c'est par-dessus tout une question de vie » a poursuivi Mme Claire Bolduc, préfète élue de la MRC de Témiscamingue.

« La situation à l'échelle de la province est très préoccupante et c'est pourquoi il est important de demeurer rigoureux dans notre approche face à cette pandémie qui nous incombe depuis déjà plusieurs mois. D'ailleurs, je pense qu'il est important de souligner le travail exceptionnel des travailleurs de la santé et les efforts de nos citoyens, de nos entreprises et de nos organismes qui ont grandement contribué à maintenir la région sécuritaire jusqu'ici » a ensuite déclaré Mme Diane Dallaire, préfète de la MRC/Ville de Rouyn-Noranda.

« Certains sont sans doute déçus de voir l'Abitibi-Témiscamingue passer au palier d'alerte maximale à l'instar des autres régions en province, mais en considérant les risques qu'une multiplication des foyers d'éclosion puisse avoir sur la solidité de notre système de santé, il est important de se rallier et de suivre les nouvelles directives » a enchaîné M. Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

« Les gens en Abitibi-Témiscamingue ont fait beaucoup d'efforts dans les derniers mois et il est malheureux de se retrouver à nouveau en confinement. Le contexte est difficile pour tout le monde et j'espère que ces nouvelles mesures combinées à un déploiement efficace des vaccins nous permettront d'assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens » a conclu le préfet de la MRC d'Abitibi, M. Sébastien D'Astous.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Xavier Roy

Directeur de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Bureau 819-710-2728 poste 202
Cellulaire 819-355-9829